

H A U T E



S A I N T O N G E

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**Décision n° 305/2024  
SC**Extrait du registre de décisions du Président**

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 24, effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des différents sites et bâtiments appartenant à la CDCHS et gérés par elle-même*).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail avec :

- Madame DARROU Léa en tant qu'agent d'entretien du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2024,
- Monsieur BOUCHER Swan en tant qu'agent d'entretien du 1er au 28 juillet 2024,
- Madame DEMELLE Clara en tant qu'agent d'entretien du 1er au 28 juillet 2024,
- Madame MAROC Éléa en tant qu'agent d'entretien du 1er au 28 juillet 2024,
- Madame GHERRAS Léna en tant qu'agent d'entretien du 1er juillet au 4 août 2024,
- Madame DEBARBIEUX Ambre en tant qu'agent d'entretien du 4 au 28 juillet 2024,
- Monsieur GENTIL Raphaël en tant qu'agent d'entretien du 4 au 28 juillet 2024,
- Monsieur CHASSELOUP Tom en tant qu'agent d'entretien du 4 au 28 juillet 2024,
- Madame TESSIER Julia en tant qu'agent d'entretien du 4 au 31 juillet 2024,
- Madame GUÉNAUD Chiara en tant qu'agent d'entretien du 4 juillet au 14 août 2024,
- Madame FAURIO Bertille en tant qu'agent d'entretien du 8 juillet au 18 août 2024,
- Madame AUDUREAU Opale en tant qu'agent d'accueil du 4 juillet au 18 août 2024,
- Monsieur ARTINS Johna en tant que surveillant de baignade du 1er juillet au 1er septembre 2024,
- Monsieur BIARD Benjamin en tant que surveillant de baignade du 4 juillet au 4 août 2024,
- Madame LUNEL Audrey en tant que surveillante de baignade du 4 juillet au 1er septembre 2024,
- Madame TESSONNEAU Cléa en tant que surveillante de baignade du 4 juillet au 1er septembre 2024,
- Monsieur PETIT Nicolas en tant que surveillant de baignade du 4 juillet au 1er septembre 2024,
- Monsieur HILLAIRET Lilian en tant que surveillant de baignade du 4 juillet au 1er septembre 2024,

- Madame RAVON Annelys en tant que surveillante de baignade du 5 juillet au 26 août 2024,
- Monsieur DE NADAI Thierry en tant que surveillant de baignade du 17 juillet au 18 août 2024,
- Madame BACHETTA Laura en tant que surveillante de baignade du 2 août au 1er septembre 2024,
- Monsieur FIZZALA Pacôme en tant qu'agent d'entretien des bassins du 1er au 31 juillet 2024,
- Madame CUELHES Fanny en tant qu'agent d'entretien des bassins du 29 juillet au 1er septembre 2024,
- Madame JEAN Maëva en tant qu'esthéticienne du 1er juillet au 15 septembre 2024,
- Madame TÉKIAN Anne-Sophie en tant qu'esthéticienne du 4 juillet au 15 septembre 2024,
- Madame JEAN--ZODROS Lylia en tant qu'esthéticienne du 8 juillet au 4 août 2024,

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un avenant au contrat de travail avec :

- Monsieur MOTARD Mattéo en tant que surveillant de baignade du 1er au 31 juillet 2024,

Fait à Jonzac,

Le 28 JUIN 2024

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex